



DELIBERATION N° 05
Conseil d'administration du mercredi 11 février 2026

Le mercredi onze février deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois février deux mille-vingt-six, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 3 février 2026

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Lucien LERAY, Mme Françoise JAMIN, Mme Carole DAINNE, Mme Marika VAN HAAFTEN, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à Mme Marika VAN HAAFTEN ;
M. Marcel LE BORGNE a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT ;
M. Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;
M. Gilbert VALLEE a donné procuration à M. Lucien LERAY ;
M. Thierry FOURNIER excusé.

Secrétaire de séance : Madame Marika VAN HAAFTEN

V – RENDEZ-VOUS CONSO SUR LE LOGEMENT AVEC L'ASSOCIATION « UFC QUE CHOISIR »

Rapporteur : M. PRIGENT

L'objectif de l'atelier « Un rendez-vous conso », qui serait envisagé au 5 mai 2026, est de permettre aux habitants de mieux comprendre leur droits et devoirs sur les locations de logement.

Animé par deux intervenants, la prestation d'une durée de deux heures pourrait accueillir jusqu'à 15 personnes pour un coût total de 157 €.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la mise en œuvre de l'atelier « Un rendez-vous conso ».

Discussion

La thématique retenue revêt un intérêt certain pour les administrés, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la mise en place de l'atelier « rendez-vous conso » sur le thème du logement le 5 mai 2026.

Présents : 8 / Votants : 12 / Abstentions : 0 / Pour : 12 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance,
Marika VAN HAAFTEN